

VILLE D'HAVELUY

EXTRAIT DU REGISTRE AUX DELIBERATIONS DU
CONSEIL MUNICIPAL

Date de séance : 26 FEVRIER 2025

Date de convocation : 20 FEVRIER 2025

Date d'affichage : 20 FEVRIER 2025

Nombre de conseillers :

En exercice : 21

Présents : 14

Votants : 20

L'an deux mille vingt-cinq, le 26 février à 18h30, le Conseil Municipal de la Commune d'Haveluy s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Monsieur Jean-Paul RYCKELYNCK, Maire, à la suite de la convocation qui lui a été faite trois jours à l'avance, laquelle convocation a été affichée à la porte de la Mairie, conformément à la loi.

PRESENTS : MM. RYCKELYNCK J.P., Maire + PERTOLDI C., 1ère Adjointe + MAYEUX M., 3ème Adjointe + FERAHTIA A., 4ème Adjoint + DHAUSSY L., 5ème Adjointe + LEBBADER D., 6ème Adjoint + CARLIER N. + GIRARD J.C + CLOSSE E. + GLORIA D. + BUONGIORNO G. + KRYSZTOF J. + CHATELLAIN J. + DELBECQ D.

EXCUSES : MM. MURCIA B., 2ème Adjoint, qui donne pouvoir à CARLIER N. + LEFEBVRE B. qui donne pouvoir à LEBBADER B. + PLANTIN M.F. qui donne pouvoir à CHATELLAIN J. + PERNAK C. qui donne pouvoir à RYCKELYNCK J.P. + CASABIANCA M. qui donne pouvoir à MAYEUX M. + BOCQUILLION R. qui donne pouvoir à PERTOLDI C.

ABSENTS : MM. GARCIA M.

Secrétaire de séance : Mme MAYEUX M.

Délibération N° 2025-01-07

OBJET

Demande de subvention au titre de la répartition du produit des amendes de police de l'année 2024

Création de places de stationnement rue Henri Blot

LE MAIRE
DOCUMENT COMMUNE CONFIDENTIEL
RUE DE LA Mairie
Téléphone 03 20 36 12 34
DELIBERATION RENDUE EXECUTOIRE



DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Le Conseil Municipal,

Considérant les problèmes de stationnement dans la rue Henri Blot ;

Considérant la nécessité d'assurer la sécurité des piétons et cyclistes empruntant cette voirie ;

Vu le dossier de demande de subvention du Département du Nord pour la répartition du produit des amendes de police élaboré par les services communaux ;

Vu le plan de financement prévisionnel ci-après ;

DEPENSES	Montant HT	RECETTES	Montant	%
Création de 10 places stationnement en pavés joints gazons	23 569,25 €	Département du Nord	10 000,00 €	42,43
		Autofinancement communal	13 569,25 €	57,57
TOTAL	23 569,25 €	TOTAL	23 569,25 €	100,00

Après en avoir délibéré, à l'unanimité (20 voix « POUR »),

APPROUVE le projet de création de 10 places de stationnement sur l'espace herbeux situé à l'entrée de la rue Henri Blot ;

S'ENGAGE à réaliser l'aménagement projeté, sous réserve d'obtenir la subvention sollicitée ;

AUTORISE Monsieur le Maire à solliciter la subvention inscrite au plan de financement auprès du Département du Nord au titre du dispositif susvisé ;

DECIDE d'inscrire la dépense correspondante à l'article 2151 du budget communal.

Fait en séance les jour, mois et an que dessus.

Pour extrait conforme,

La secrétaire de séance,

Le Maire,

Mariette MAYEUX

Jean-Paul RYCKELYNCK



Le Maire,
DOCUMENT CERTIFIÉ CONFORME
Publié au nombre le 03/03/2025
Transmis à la Sous-Préfecture le 23/02/25
DELIBERATION RENDUE EXECUTOIRE